



## France-Kazakhstan, 1992-2017 : vingt-cinq ans de relations fécondes et porteuses de nouvelles perspectives

par Yves Pozzo di Borgo,

Sénateur de Paris,

Vice-président de la Commission des Affaires européennes

Président du groupe d'amitié France-Asie centrale

L'établissement des relations diplomatiques entre la France et le Kazakhstan remonte à début 1992, à une époque où très peu de gens en France auraient su dire où se situait ce nouveau pays lointain et méconnu... Que de chemin a été parcouru depuis lors ! Et comment ne pas saluer l'intuition et la totale pertinence de cette démarche qui, il y a 25 ans, a conduit nos gouvernements et nos diplomates respectifs à nouer des relations bilatérales !

La « visibilité internationale » du Kazakhstan dans les opinions publiques occidentales a augmenté de manière exceptionnelle en 25 ans. Désormais, tous les Français savent que le Kazakhstan est l'une des grandes puissances montantes de l'Asie centrale, dont l'influence économique, politique et diplomatique ne cesse de croître progressivement depuis maintenant un quart de siècle.

Et si, dans les premières années de son indépendance, l'image du Kazakhstan en Europe occidentale était surtout centrée sur les richesses exceptionnelles de son sol, avec son énorme potentiel agricole et plus encore de son sous-sol, nos compatriotes commencent à mieux percevoir les autres atouts de ce pays, qui s'illustre régulièrement par ses sportifs internationaux, par sa présence dans les grandes organisations internationales, par son rôle de médiateur dans différents conflits régionaux, par son engagement soutenu en faveur du désarmement nucléaire, par sa promotion internationale du dialogue interreligieux, ainsi que par le dynamisme de sa jeunesse, présente dans les universités étrangères.

En termes d'image, l'installation à Almaty de la Sorbonne-Kazakhstan a eu des retombées très positives, car la Sorbonne est en France un emblème du savoir. Les Français ont été sensibles au fait que ce presti-

gieux établissement s'ouvre ainsi à nos amis centrasiatiques et partagent avec eux l'excellence française.

Cet exemple ne doit pas rester isolé, car de mon point de vue, la coopération inter-universitaire est un vecteur majeur de connaissance et d'estime réciproques entre nos deux pays, dont les effets seront perceptibles dans la durée.

Autre exemple, toujours dans le domaine de la culture, cette magnifique exposition d'immenses photographies du Kazakhstan dans la grande galerie d'accès au Musée du Louvre : elle a permis à des centaines de milliers de visiteurs français et étranger de découvrir les beautés et la diversité des paysages d'un pays où le tourisme pourrait trouver des débouchés intéressants.

En France, le Sénat a été l'une des premières institutions publiques à entretenir des relations suivies avec nos amis kazakhstaniens, facilitées par le fait que, comme la France, le Kazakhstan a fait le choix du bicamérisme. Avec l'appui et sous l'impulsion attentive des Présidents successifs du Sénat français, le Sénat du Kazakhstan est ainsi rapidement devenu un interlocuteur incontournable. Des visites réciproques fréquentes ont également contribué à cette dynamique, renforcée par les liens personnels d'amitié tissés entre beaucoup de parlementaires français et leurs homologues kazakhstaniens.

Mes collègues sénateurs m'ont fait l'honneur de me confier la présidence du groupe d'amitié France-Asie centrale en 2012, ce qui m'avait donné, il y a cinq ans, le plaisir de célébrer le vingtième anniversaire de nos relations diplomatiques. Et c'est aujourd'hui avec une grande fierté que je réitère l'exercice, dans un contexte marqué à la fois par la maturité de la relation franco-kazakhstanaise et

par des perspectives d'avenir prometteuses. L'Exposition internationale « Astana 2017 » sur les Énergies du Futur - où la France est représentée - illustre bien cette étape, annonciatrice de profondes mutations technologiques pour les prochaines décennies. Si le calendrier parlementaire français le permet, je m'efforcerai d'ailleurs qu'une petite délégation de notre groupe d'amitié se rende à Astana et y montre combien l'ensemble de pouvoirs publics français s'est mobilisé sur ce projet.

Cela étant, ce bilan des 25 premières années, si positif soit-il, ne doit pas nous faire oublier qu'il reste encore de grandes marges de progrès à accomplir dans beaucoup de domaines, afin que notre partenariat stratégique atteigne le niveau qu'il pourrait - et qu'il devrait - avoir. Ainsi, en matière économique, les échanges entre nos deux pays, structurellement déficitaires côté français, mériteraient d'être à la fois intensifiés et diversifiés, pour dépasser la logique ancienne des marchés d'État et des grands contrats énergétiques ou de matières premières.

Avec l'augmentation graduelle du revenu au Kazakhstan et l'émergence d'une véritable classe moyenne disposant d'un certain pouvoir d'achat, les produits et services de qualité fabriqués ou transformés en France ont de quoi séduire un nombre croissant de Kazakhstaniens ; de même, la France est une destination touristique encore trop peu fréquentée par nos amis centrasiatiques, sans même évoquer la quasi-absence de touristes français au Kazakhstan !

Un autre secteur prometteur serait le développement de la coopération décentralisée, thème auquel les Sénateurs français sont évidemment at-

tentifs, puisqu'ils sont eux-mêmes les représentants des collectivités territoriales. Certes, plusieurs villes françaises ont déjà conclu des accords de jumelage ou de coopération avec quelques grandes villes kazakhstaniennes, mais les réalisations concrètes dans ce cadre restent modestes. Il faudrait aller à la fois plus vite et plus loin, en s'appuyant sur cette donnée nouvelle que les Régions françaises et les grandes communautés urbaines sont devenues de véritables moteurs du dynamisme économique, à même d'entraîner dans leur sillage des entreprises privées, des Universités, des établissements hospitaliers, etc.

Dès lors, dans bien des secteurs de la gestion locale, l'expertise française pourrait intéresser les responsables locaux du Kazakhstan, sur des questions-clés comme l'eau, la voirie, l'assainissement et la valorisation des déchets, etc. Parallèlement, s'appuyant sur leurs atouts locaux propres, des villes et des départements français développent des expertises nouvelles et très variées - dans le domaine de la formation, par exemple, de la logistique, de la médecine, du tourisme, etc. - qui, là encore, pourraient susciter des partenariats mutuellement profitables avec leurs homologues kazakhstaniens.

Cette énumération est loin d'être exhaustive, mais elle montre que si depuis 1992, beaucoup de succès ont déjà été enregistrés, la relation franco-kazakhstanaise a encore de belles perspectives d'élargissement dans les 25 années à venir !

C'est le vœu que je forme à l'occasion de ce 25<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques ! Pour ce qui le concerne, le groupe d'amitié du Sénat continuera de travailler dans ce sens et de soutenir toutes les initiatives qui pourraient y concourir.

